



## **« PAS UNE MINUTE DE PLUS » ! Face à l'aveuglement et au déni de la municipalité, nous ne lâcherons rien !**

Les organisations syndicales de la Ville de Paris ont été réunies vendredi 30 avril par M. Guillou, maire adjoint chargé des Ressources Humaines, pour faire un point d'étape sur la mise en place de la loi de transformation de la Fonction Publique à Paris.

Après plus de trois heures de réunion, force est de constater que la position de la Ville de Paris n'a pas changé.

Si elle concède que les JRTT pourront bien être utilisés jusqu'au 31 mars de l'année suivante et que les journées de formation pour les agents à horaire variable continueront à être valorisées permettant la génération maximale de JRTT, **ce n'est en rien un progrès puisque c'est ce qui existe aujourd'hui.**

Pour le reste, la Ville assume sa politique régressive en matière de temps de travail et de sujétions (diminution du temps de travail liée à la pénibilité ou au cycle). **Les quelques corps qui verront leur niveau de sujétion évoluer verront, dans le même temps, leur temps de travail annuel augmenter !**

L'augmentation des sujétions pour un certain nombre d'agents ne permettra pas de compenser **la perte des huit jours de congés.** La municipalité se refuse à augmenter l'ensemble des sujétions déjà existantes et n'a pas répondu aux propositions de l'intersyndicale de création de nouvelles sujétions (transport, pollution, bruit, travail devant écran, accueil du public...), elle ne se prononce pas non plus sur le cumul possible des sujétions pour pénibilité et contrainte liée aux cycles de travail.

La demande par nos OS, de l'étude dans chaque CT de direction, des cycles et des amplitudes horaires futures, n'est pas soutenue par l'administration. Le report du vote en CT Central et au Conseil de Paris n'est pas acté, il est suspendu à un accord de la préfecture et donne lieu à des échanges tendus entre la maire de Paris et la ministre de la fonction publique. (voir courriers joints)

Avant le vote au Conseil de Paris, il est encore temps de se mobiliser.

**Pour le maintien de tous les jours de congés,  
de tous les JRTT, de toutes les sujétions.  
Pour la défense de notre statut spécifique parisien.  
Pour une véritable politique de déprécarisation !**

**Tous et toutes dans l'action du 17 au 21 mai :  
Au moins une heure de grève par jour pour ne pas travailler une  
minute de plus !  
Et Manifestation le jeudi 20 mai**